

Compte rendu du conseil d'administration du 22 Janvier 2015

Présents : Jean- Marc C., Anne-Marie, Bernard P., Charles M., Christian G., Fabrice G., Jean- Yves B., Jean- Jacques Le B., Jean – Jo G., Jean- Louis C., Jo B., Michel F., Patrice B., Roger F., Stéphane M., Thierry B., René S.,

Excusés : Éric P., Laurent L., David G., Jacky S.

Absents : Gildas B. ; Nicolas Q., Yvon B.,

Ordre du jour:

95 Licences ont été enregistrées au 22/01/2015 ; l'effectif reste stable. Sur les 6 nouveaux licenciés figure 1 féminine.

1. Sortie officielle :

Rassemblement à l'espace Lapoutroie pour la photo, Charles prend les photos et David rédigera l'article de presse. Buffet préparé pour 11h30, intendance assurée par Roger, René et Jacky. Préparation des toasts : équipe féminine de Marie- Claire et cyclistes.

2. Projet « Loire à vélo »

26 inscrits au 22/01 dont 2 féminines extérieurs au club et 1 féminine ext sur liste d'attente. Participation du club à hauteur de 2300€ validée. Reste le problème de l'utilisation du véhicule neuf de 9 places prêté gracieusement par la mairie qui n'est pas équipé d'attache remorque, d'où risque de plus-value si location de 3 fourgons au lieu de 2, budget à réévaluer ? Réunion de présentation du projet le jeudi 29/01/2015 à 18h.

3. Chiens guides d'aveugles : Journée du 6 Avril 2015 – Inscription 5€

Animation assurée par Bernard Alençon.

Randonnées marche : circuit+ fléchage coordonnée par Michèle Abhervé. (Familles rurales de Lannilis)

Randonnées VTT : circuit + fléchage coordonné par Yann kerjean du CCA

Randonnées vélo : circuit + organisation interne coordonné par le VCL. Pas de fléchage à prévoir. Jo Boucheur prend contact avec la SILL. Le contact de l'établissement Le SAINT se fera par Gilbert. L'affiche de cette édition sera conçue par David G.

Roger fait la démarche pour des cadeaux à gagner, ex : VTT.....auprès de l'établissement Leclerc. L'idée de parrain a été évoqué, Fabrice G. s'en occupe. Jean Marc contacte le groupe Libenter qui a connu un vif succès l'an dernier. Demande de subvention faite par Jean- Marc.

Divers

Tenue : Projet d'achat de vestes thermiques en cours : Laurent, Patrice, David et Charles font une étude de marché, la participation du club sera définie ultérieurement. 1 stock d'accessoires (gants, sur chaussures..) a été évoqué, idée non retenue.

Rack à vélo dans le hall d'accueil : en bonne voie de réalisation par Roger, Jean- Claude, Guy.

Paris – Roubaix : inscription en cours par Jean- Marc référent, un mail de relance sera fait, 5 à 6 inscrits à ce jour.

WE thalasso à Bénodet : prévu début juin en fonction des inscriptions. Référent Jean- Marc.

Tro Bro Léon planifié le 19/04/2015 : Référent Jean- Marc et Thierry. Liste des volontaires à remplir, contacter Jean- Marc. Départ à 11h30, légère modification du tracé limité à 2 tours ½ dont 3 passages. Le CCA sera sollicité.

Commission féminine : Référent Anne- Marie et Jean Louis. Réunion d'avant-projet fixée le jeudi **12/02/2015 à 18h** au local en présence de féminines et des cyclistes intéressés par cette initiative du club. Lors de cette 1^{ère} rencontre, l'objectif sera de recueillir le maximum d'éléments pour construire un projet cohérent conforme aux attentes des féminines et des cyclistes du club dans un esprit de convivialité et de plaisirs partagés. Suite à cette rencontre/échanges, le projet structuré sera présenté au conseil pour validation et permettra de définir qui fait quoi sur la base du volontariat pour sa bonne mise en œuvre : capitaine de route, circuits, encadrement, jour retenu+ créneau horaire, ...etc.....). Jean- marc s'occupe du volet communication, presse, BIM (Lannilis, Landéda, Plouguerneau).

Inscription course FSGT : pensez à vous inscrire impérativement auprès de Patrice (référent) par mail avant le jeudi. A bien noté dans vos tablettes.

NB : Atelier mécanique : évoqué lors du dernier conseil. Fabrice et probablement Jean Caer animeront ces ateliers.

Fin du compte rendu de la réunion du conseil du VCL du 22 Janvier 2015 de 20h30 à 22h

Dressé par la secrétaire :

Anne- Marie Messager

Validé par le président

Jean Marc Charretteur